

Les produits du terroir : une alternative au modèle dominant. Exemples québécois et kabyle

AUTEUR-E-S

André JOYAL, Centre de recherche en développement territorial (Canada)
Kahina CHÉRIFI, Université Mouloud Mammeri (Algérie), CRDT (Canada)

RÉSUMÉ

La vitalité des milieux ruraux passe par la valorisation de tous les actifs susceptibles de dynamiser le cadre de vie des collectivités rurales. Les produits de terroir peuvent assurer créer de la prospérité dans les villages et faire de l'identité culturelle une source inépuisable pour de nouvelles activités économiques. L'objectif de notre communication porte sur l'observation de faits dans le monde rural québécois où de profondes mutations sont en cours dans le secteur agroalimentaire, un rapprochement sera fait avec un secteur d'activité traditionnelle (la vannerie) d'un village kabyle. En faisant une comparaison entre l'émergence d'une nouvelle économie rurale au Québec et une activité traditionnelle en milieu rural kabyle, nous montrerons que le succès des uns et des autres dépend de stratégies similaires. Le Sud et le Nord ont intérêt à mutualiser leurs expériences afin de mieux relever les défis de la mondialisation.

MOTS CLÉS

Concept de territoire, ressources territoriales, nouvelle ruralité

ABSTRACT

The vitality of rural areas goes through the valuation of all assets likely to boost the living conditions of rural communities. Terroir products can enable to create prosperity in villages, and use cultural identity as an inexhaustible source for new economic activities. The aim of our paper is to focus on the observation of facts in rural Quebec where profound changes are under way in the food sector, connecting it to a traditional industry (basketry) from a Kabyle village, example of a site of ancient craft. By comparing between the emergence of a new rural economy in Quebec and a traditional activity in a Kabyle rural area, we will show that the success of the one and the other depends on similar strategies. The South and the North have interest in sharing their experiences in order to better meet the challenges of globalization.

KEYWORDS

Concept of territory, Territorial resources, New rurality

INTRODUCTION

Depuis une dizaine d'années, les écrits sur le développement territorial ont pris la relève des travaux portant sur le développement local. On comprendra qu'il est plus facile d'identifier un territoire qu'un « local » même si le concept de développement territorial demeure toujours en construction, son cadre théorique appelle toujours à être défini de façon rigoureuse. On admet la pertinence de la remarque de Leiggenner à l'effet que si les concepts de lieu, de milieu et de territoire sont en apparence similaires, il existe une différence dans leur temporalité (Leiggenner, 2008). En effet, le territoire est appelé à dépasser sa dimension productive en s'ouvrant à d'autres acteurs que politiques et

producteurs. Or, écrit-elle, entre les concepts de réseau et de territoire, le géographe s'interroge tout en considérant le territoire comme lieu de mémoire. C'est sur cette base mémorielle que nous prenons ici appui. L'attention se trouve centrée sur l'observation de faits dans le monde rural québécois où de profondes mutations sont en cours dans le secteur agroalimentaire. Ce faisant, un rapprochement est tenté avec un secteur d'activité traditionnelle (la vannerie) d'un village kabyle. S'il peut paraître contradictoire d'évoquer l'émergence d'une nouvelle économie rurale au Québec en la liant à une activité traditionnelle en milieu rural kabyle, nous montrons que le succès (jamais garanti), de part et d'autre, dépend de stratégies similaires. Ici, le Sud et le Nord ont intérêt à mutualiser leurs expériences afin de mieux relever les défis de la mondialisation.

En relation avec le territoire comme lieu de mémoire, Courlet et Pecqueur (2013 : 16) observent que chaque territoire est irréductible à son voisin, car à chaque lieu correspond une temporalité, une histoire, une culture. Ce qui n'empêche pas, du point de vue de l'économie, l'existence de régularités et de caractéristiques récurrentes conduisant à penser en termes d'« économie territoriale ». Sans être un corpus théorique achevé, ils y voient une construction en chantier avec des rapports nouveaux (*op. cit.* : 46). On retrouve Pecqueur cette fois avec Campagne (2014 : 17) dans la référence au « développement rural » vu comme un autre type de développement étant donné que l'agriculture et l'élevage ne sont plus les seuls à marquer les processus de développement des espaces ruraux et des sociétés rurales. Nous abondons dans le même en admettant que la ressource territoriale n'existe pas *a priori*, car elle résulte des intentions des acteurs, la création étant tributaire de l'action (*op. cit.* : 49). Autant pour les produits du terroir québécois que pour le secteur de la vannerie d'un village kabyle, nous empruntons leur concept de *rente territoriale* qui exprime l'appartenance d'un produit ou d'un service à un territoire donné en lui conférant sa spécificité (*op. cit.* : 42).

1. VERS UNE RURALITÉ DIFFÉRENTE

L'agriculture a toujours été l'assise territoriale de la ruralité québécoise puisqu'elle a contribué au façonnement du paysage rural dans son ensemble. Toutefois, depuis une vingtaine d'années, ce créneau présente des indices d'essoufflement provoquant ainsi une forme de « déstructuration-restructuration » du tissu rural québécois. Des facteurs endogènes, à savoir le respect de l'environnement, la baisse des revenus agricoles, la perception négative à l'égard de certaines pratiques, en plus de facteurs exogènes, dont principalement la mondialisation et les aléas de la nature, représentent les causes principales de la fragilité du tissu agricole québécois.

En relation avec le développement rural, on distingue deux approches différentes : la classique et la nouvelle. Cette dernière se voit associer à un nouveau paradigme (OCDE, 2006). Le tableau 1 présente les caractéristiques de chacune. Par rapport à l'occupation du territoire en milieu rural, on voit que l'approche reliée au nouveau paradigme rural ne donne pas la priorité à l'activité agricole sans pour autant l'exclure de l'échiquier. Un nouveau contexte oblige à prêter attention aux activités de transformation et de services. La vitalité des milieux ruraux devient fonction de la valorisation de tous les actifs susceptibles de dynamiser le cadre de vie des collectivités rurales.

L'avenir d'un territoire rural est entre les mains des *parties prenantes* responsables de son fonctionnement. Ainsi, l'État, le secteur privé, les instances de gouvernance

régionale, la population et les organismes communautaires doivent intervenir en partenariat en vue de participer au processus de prise de décision et à la mise en place d'un programme de développement territorial. Cette gouvernance à la verticale et à l'horizontale s'accomplit par l'entremise d'un engagement réel et durable et d'un partage de connaissances et de compétences intra et inter localités. C'est dans cette voie que s'est engagée la Fondation canadienne de revitalisation rurale en utilisant le vocable *nouvelle économie rurale*¹.

Tableau 1. Le nouveau paradigme rural. Source : OCDE, 2006 : 15

	Approche classique	Approche récente
Objectifs	Revenu agricole, compétitivité agricole, amenuisement des disparités régionales	Compétitivité des territoires ruraux, valorisation des actifs (assets) locaux et exploitations de nouvelles ressources.
Secteurs clés cibles	Agriculture	Secteurs variés de l'économie rurale (tourisme rural, manufacture, TIC, industrie, etc.)
Moyens de base	Subsides	Investissements
Acteurs clés	Gouvernement national, Producteurs agricoles	Tous les niveaux du gouvernement (national, régional, local), parties prenantes variées (privé, organismes communautaires, citoyens)

La nécessité de recourir à une vision nouvelle de que l'on qualifie de nouvelles ruralités se trouve soulignée dans un dossier de *Territoires du futur* (2007). Le concept fait appel à une prise de conscience nette et claire de l'existence de conflits dont l'acuité dans certains cas prend des dimensions grandissantes. On pense à la valeur foncière des sols agricoles qui s'accroît sous la pression de migrants urbains en mal de posséder un lieu de paix pour une retraite dorée. Ou encore, le phénomène *Pas dans ma cour !* en ce qui concerne certaines activités (porcheries, éoliennes, épandage de fumier, etc). Et que penser des exigences de néo-ruraux à la recherche de paysages bucoliques pour autant qu'ils y trouvent les services offerts en milieu urbain ?

2. L'ÉCONOMIE DES TERROIRS

« Un produit du terroir est un produit qui provient – ou dont les principales composantes proviennent – d'un territoire délimité et homogène et dont les caractéristiques qui le distinguent de façon significative des produits de même nature reposent sur la spécificité de ce territoire. Ses caractéristiques dépendent à la fois des particularités du milieu, comme la géologie, le climat, le relief, la culture, l'histoire ainsi que du savoir et du savoir-faire, traditionnels ou émergents, et de ses habitants. »²

Pour l'Association solidarité rurale du Québec, « L'économie des terroirs fait référence à la valorisation de productions artisanales, la mise en valeur de ressources, de savoir-faire qui ne se reproduisent pas en série. C'est tout le contraire de la production de masse ». Les produits de terroir représentent une branche importante de l'économie rurale et du développement des territoires en raison de leur apport structurant et de

1 nre.concordia.ca

2 www.cartv.gouv.qc.ca/questions-autour-notion-terroir consulté le 06/02/2015.

leur caractère essentiellement local ou territorial. Ils constituent un élément clé de la diversification de l'activité économique rurale. Ils peuvent favoriser la prospérité dans les villages et faire de l'identité culturelle une source inépuisable pour de nouvelles activités économiques. Au Québec, le secteur des aliments de niche occupait en 2005 4 % de parts de marché et représentait des revenus de 1 milliard de dollars. Dix ans plus tard, cette part s'est accrue de façon sensible. En plus des produits alimentaires, les produits des terroirs concernent aussi les produits non alimentaires, parfois moins connus, mais tout aussi importants (le papier St-Gilles de St-Joseph de la Rive, l'ardoise de St-Marc-du-Lac-Long, le lin de St-Léonard-de-Portneuf, les chaloupes de St-Vallier de Bellechasse, entre autres)³.

3. LE SECTEUR DE LA VANNERIE D'AIN MEZIAB (KABYLIE)

Le village d'Ain Meziab montre un véritable savoir-faire sous la forme d'une concentration d'unités artisanales spécialisées dans la production de la vannerie en osier, d'où son appellation *Thadarth ikechwalen* qui signifie « le village des paniers ». Ce village se trouve à 8 km du chef-lieu de la commune de Tizi-Ouzou et s'étend sur une superficie de 120 ha⁴ et compte près de 2 580 habitants. À l'ouest, on aperçoit le profil du Djurdjura. La production de la vannerie en osier s'appuie sur une tradition lointaine. Selon les villageois d'Ain Meziab, l'origine de la vannerie en osier remonte aux années 1860-1880, quand un prisonnier de Cayenne ayant appris le métier en prison l'a importé à sa libération dans son village. L'apprentissage de l'activité vannière se fait ainsi par transmission familiale de façon informelle. Familiarisés dès leur plus jeune âge à l'usage et la présence des vanneries qui les entourent dans leur vie quotidienne, les enfants apprennent à tresser en observant les adultes et en écoutant leurs commentaires, à la maison, à toute heure de la journée. La formation professionnelle *via* un centre de formation professionnelle fait défaut. Le bassin local de travailleurs facilite le recrutement d'une main-d'œuvre peu scolarisée, mais jouissant de bonnes compétences techniques. Les entreprises artisanales bénéficient ainsi d'un environnement favorable et n'éprouvent pas le besoin de faire appel à des politiques de formation pour répondre aux besoins de leur personnel. L'innovation est absente compte tenu du recours à un travail intensif en main-d'œuvre dont le recrutement ne pose pas de difficulté. Le secteur informel étant dominant, il se caractérise par la faible dimension des unités de production et la faiblesse du capital productif, ce à quoi s'ajoutent la précarité des installations, la quasi-absence du recours à un système comptable et le non-respect des règles professionnelles, juridiques et fiscales.

Les artisans affirment ne pas bien comprendre le concept de partenariat. L'absence de vision d'ensemble et de lignes d'orientation s'avère évidente. Contrairement à ce qui s'observe au Québec, les artisans ne songent pas à créer une association ou à se réunir dans une coopérative. De fait, l'artisan, attaché à son indépendance et jaloux des secrets de son métier, n'arrive pas à travailler dans un cadre coopératif et a beaucoup de mal à reconnaître les logiques du système et à y inscrire ses pratiques comme il se fait généralement dans tout système de production local (SPL). Ainsi, la plupart des artisans restent renfermés sur eux-mêmes et aucune occasion de se réunir n'est favorisée. En cette absence de solidarité, la concurrence exacerbée entre unités artisanales s'avère

3 www.ruralite.qc.ca/fr/enjeux/terroir consulté le 07/07/2015.

4 Donnée recueillie auprès du bureau de l'expert foncier Betrouni Ismail, Tizi-Ouzou.

dominante. Quant aux rapports avec les pouvoirs publics, ils sont pratiquement inexistant, les artisans ayant une vision négative d'un État vu comme le responsable de toute une série d'entraves (fiscales, administratives) à l'exercice de leur activité.

En matière d'organisation et d'approvisionnements, les carences sont nombreuses. La quantité disponible de matières premières étant insuffisante, une minorité d'artisans les importent de... Chine. Quant à la vente, elle se fait soit directement aux consommateurs, soit par l'intermédiaire des commerçants qui revendent les produits à d'autres commerçants. Les produits ne bénéficient d'aucune promotion nationale ou internationale. Or, la recherche des partenaires locaux et internationaux permettrait aux artisans de s'ouvrir aux marchés extérieurs. Tout ceci fait que le SPL de la vannerie, contrairement aux SPL observés à l'étranger, offre l'image d'un village de métier traditionnel où le territoire se voit freiné dans son mouvement, dans sa trajectoire, par des comportements issus d'une culture ancestrale.

CONCLUSION

Le Groupe de travail sur la mise en marché des produits de spécialité déplore que la mise en marché des produits de terroir soit souvent compromise par l'absence de garanties des approvisionnements en matières premières. Or, les distributeurs ou responsables de points de vente exigent une régularité dans la fourniture des produits. On regrette également la quasi-absence de programmes visant à libérer ces productions de leur caractère artisanal. Ce à quoi s'ajoute un faible pouvoir de négociation face aux fournisseurs d'intrants et aux exigences de la mise en marché⁵.

Pour ce qui est de la propension de travailler de façon solidaire en profitant d'initiatives associatives, les producteurs québécois se trouvent en meilleure position que les artisans de la vannerie en Kabylie. Cependant, ils souffrent parfois des mêmes handicaps que ces derniers. De part et d'autre, les potentiels en matière de savoir-faire et de besoins du marché sont bien présents, mais la croissance des activités est tributaire d'un meilleur encadrement, surtout pour le secteur de la vannerie où tout est à structurer. Laissons le mot de la fin à Luc Baboeuf (2015, 131) : « Pour rendre un milieu favorable à l'innovation, il convient donc de stimuler et soutenir la capacité de ses acteurs à tisser des liens, à nouer des relations leur permettant d'apprendre les uns des autres, d'imaginer des solutions ensemble, mutualiser des ressources, voire des stratégies ».

RÉFÉRENCES

- Campagne P., Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation*, éd. Charles Léopold-Meyer.
- Courlet C., Pecqueur B., 2013, *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG.
- Doré, G., Paboeuf, L., 2015, *Gouvernance locale et entrepreneuriat rural. Regards croisés France-Québec*, Sarrant, La librairie des territoires.
- Flamant J.-C., 2007, « Var 2020. Quel futur pour l'agriculture ? Une expérience d'animation collective sur la base d'une démarche prospective », *Territoires du futur*, dossier central « Les nouvelles ruralités », n° 6.

5 www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/groupe_travail/rapport_emporium_tome_2. PDF consulté le 07/02/2015.

Leiggener R., 2008, *Interagir pour innover : une technologie médicale au cœur du réseau*, Bern, Peter Lang.

OCDE, 2006, *The new rural paradigm: Policies and governance*, OECD Rural Policy Reviews.

LES AUTEUR-E-S

André Joyal

Centre de recherche en développement territorial (CRDT)
Université du Québec
andre.joyal@uqtr.ca

Kahina Chérifi

Université Mouloud Mammeri,
Tizi-Ouzou, Algérie
CRDT/Université du Québec
ch-nina15@hotmail.fr